

# Le brûlage agricole

Le brûlage est une technique très ancienne qui permet d'enrayer la propagation des plantes ligneuses, comme le chêne kermès ou le genêt, et de favoriser les espèces consommées par les troupeaux.

Le brûlage à lui seul ne suffit pas à garder un milieu ouvert. Pour obtenir une efficacité optimale, il est indispensable de conjuguer les effets du feu à ceux du pâturage ou d'un traitement mécanique : fauche ou broyage.



## Avantages...

Peu coûteux, utilisable dans des secteurs accidentés, il peut accroître la diversité de milieux et d'espèces s'il est pratiqué de manière raisonnée, c'est-à-dire sur de petites surfaces et de façon tournante. Soigneusement préparé et limité, c'est un moyen efficace de parer aux incendies accidentels, beaucoup plus dommageables pour les milieux naturels.

## ... et inconvénients

Lorsqu'il est pratiqué sans respect des règles élémentaires de sécurité, le feu devient vite incontrôlable, se transforme en incendie et cause de graves dégâts aux milieux, aux habitations et aux vies humaines. En zone pastorale, le brûlage peut être source de conflits entre les différents utilisateurs du territoire (éleveurs, chasseurs, promeneurs...) et doit donc être mis en œuvre de manière concertée.

## La vie après le feu

La garrigue met une trentaine d'années pour se reconstituer après un incendie. Par contre, dans le cas d'un brûlage à la matée réalisé en période hivernale, il ne lui faut que quelques mois pour se cicatiser.

Les tubercules de l'asphodèle résistent au feu et lui permettent de repousser.



Les oiseaux de milieu ouvert recolonisent l'espace après un feu.



Pipit rousseline



Alouette des champs



Circaète  
Jean le Blanc

## Dirigé, agricole, à la matte...

- Le brûlage dirigé permet d'ouvrir des milieux fermés. Il est réservé à des personnes ayant suivi la formation de responsable de chantier de brûlage dirigé, du ministère de l'Agriculture.
- Quand le recouvrement en ligneux est supérieur à 50 %, le brûlage agricole par quartiers doit être réalisé par des équipes bien formées et motivées.
- Quand le recouvrement est plus faible et discontinu (moins de 50 %), le brûlage agricole à la matte (ou en taches) peut être pratiqué par deux personnes au minimum.

## Les impacts sur l'environnement

- Chez les mammifères et les oiseaux, la mortalité directe est rare. En revanche, elle est importante chez les reptiles et surtout chez les insectes, ce qui provoque une diminution des ressources alimentaires pour les oiseaux comme la perdrix grise.
- En période de couvaison, le feu empêche la reproduction des oiseaux nichant au sol ou dans les arbustes : traquets, alouettes, cochevis, pipits, bruants, fauvettes, rossignols, accenteurs, pie-grièches, etc. C'est pendant ces périodes critiques qu'il est le plus dommageable et qu'il doit être évité.
- Le feu ne doit jamais être utilisé pour « nettoyer » haies, fossés ou talus. Il doit être proscrit dans les tourbières à cause des apports d'éléments fertilisants contenus dans la cendre et du risque de feu de tourbe.
- Certaines plantes méditerranéennes ou de garrigue sont adaptées au feu : Pin d'Alep, Chêne kermès, Cistes, etc. Dans certains cas, le brûlage peut les favoriser et conduire à des milieux assez fermés. D'autres techniques, comme le pâturage, sont nécessaires pour pérenniser l'ouverture du milieu.
- Le pâturage peut stopper la recolonisation. Un fort taux de chargement aux périodes de pousse des rejets diminue fortement la reprise des ligneux. Chèvres et brebis ont un bon impact sur le Chêne kermès.

## Quelques conseils

Pour réaliser un brûlage en toute sécurité et dans le respect de l'environnement :

- le brûlage étant soumis à une réglementation qu'il faut connaître et respecter, se renseigner à la mairie. Prévenir DDAF et services d'incendie et ne jamais opérer seul ;
- ne pas brûler au cours de la période de couvaison des oiseaux, du 15 avril au 30 juin, ni en été à cause des risques ; opérer en hiver ou en automne ;
- autour de la partie à brûler, ménager des bandes labourées ou gyrobroyées afin d'éviter toute extension du feu ou utiliser les barrières naturelles (roches, pistes) ; privilégier un brûlage en taches pour minimiser les effets sur la faune (maintien de zones refuges) ;
- protéger les arbres en débroussaillant le pied ou en réalisant un feu localisé.

## Estimation des coûts (Cellules techniques, SIME)

Type de brûlage	Coûts	Personnel nécessaire
Dirigé	80 à 1200 €/ha	Professionnels diplômés
Agricole par quartiers	50 à 120 €/ha	Equipe d'agriculteurs formés
Agricole à la matte	30 à 70 €/ha	2 personnes minimum

La préparation étant identique pour tous les chantiers, le prix à l'hectare diminue avec l'augmentation de la surface brûlée.

## Expérience

Après une formation dispensée par la Cellule technique de brûlage dirigé de l'Hérault, M. Saltel, éleveur sur le Causse d'Aumelas, a réalisé avec une équipe, en février 2001, un brûlage dirigé sur 25 ha de garrigue à Chêne kermès. Le troupeau a pu y pâturer dès le printemps. L'éleveur juge le résultat très différent selon l'état d'embroussaillage initial.

En 2004, un entretien par le pâturage et des brûlages à la matte ont été nécessaires pour limiter la reprise du Chêne kermès sur la surface brûlée.

Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geyser, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN et de la Région Languedoc-Roussillon.

**Renseignements et formations dans les départements :** Cellule Technique de Brûlage Dirigé de l'Aude : M J.P Baylac - ONF 11 ■ Hérault : Marc Clopez, DDAF 34 ■ Gard : Emmanuelle Brosse-Genevet, SIME 30 ■ Pyrénées-Orientales : Bernard LAMBERT, SIME 66 ■ Lozère : Frédéric FONTVIELLE, DDAF 48 ■ Contactez également le conseiller de secteur de la Chambre d'Agriculture.  
**Sources :** SIME ■ Parc National des Cévennes ■ organismes cités ci-dessus. **Photos :** M. Clopez ■ X. Rufay ■ E. Fréti.